

# Création d'un pôle socio-culturel au sein de la halte ferroviaire de Boussay



La halte ferroviaire de Boussay réhabilitée accueille le pôle socio-culturel « LE QUAI » © Commune de Boussay

## Le projet

La halte ferroviaire de Boussay était fermée au public depuis plus de 30 ans. Le projet a consisté à **rénovier le bâtiment et ses abords pour y créer un pôle socio-culturel** à destination des :

- **acteurs associatifs de la commune** : création d'espaces de travail et d'archivage dédiés aux 9 associations "loisirs et culture" qui ont particulièrement besoin d'espace de travail et création d'espaces de rencontre pour les réunions de l'ensemble des associations (50) de la commune,
- **habitants et visiteurs** : création de nouveaux espaces pouvant accueillir manifestations et expositions,
- **usagers de la ligne et de la gare**, invités à découvrir les nouvelles animations proposées, voire pouvant bénéficier de nouveaux services, ceci dans la perspective d'une augmentation de la fréquentation de la ligne.

## Les points forts du projet :

- Intérêt en matière de développement des équipements pour des services à la population dans les pôles de centralité et de gares du territoire du Pays du Vignoble Nantais
- Contribution à la réhabilitation d'un ancien bâti ferroviaire à caractère patrimonial

**Objectif du programme Leader : Favoriser l'implantation et le maintien de services publics**

- **Maître d'ouvrage** : Commune de Boussay
- **Calendrier** : 2014-2016
- **Localisation** : Boussay
- **Coût éligible** : 120 000 €
- **Budget total** de l'ensemble du projet : 508 000€
- **Subvention FEADER** : 50 000 €
- **Autres financements** : Région Pays de la Loire, Département de Loire Atlantique, Communauté de communes de la Vallée de Clisson

Via la Région des Pays de la Loire, ce **projet s'inscrit dans le projet européen Interreg IVB « Citizen's rail »**, qui vise à redynamiser les lignes ferroviaires locales et régionales, en impliquant les acteurs locaux. Une partie du projet de valorisation de la gare bénéficie ainsi d'une subvention régionale : sont subventionnées les dépenses d'études et les travaux portant sur le clos, le couvert et le rez-de-chaussée.

En complément, une aide européenne FEADER / Leader Pays du Vignoble Nantais a été obtenue pour la partie du projet de réhabilitation portant sur les étages, la cave, ainsi que sur l'ascenseur.

## Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais  
[leader@vignoble-nantais.fr](mailto:leader@vignoble-nantais.fr) / 02 40 36 09 10

